REUNION PUBLIQUE DU 16 NOVEMBRE 2026

Ordre du Jour :

1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal des 12 octobre 2026

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DESIGNATION DES REPRESENTANTS

2) Désignation des représentants du Conseil municipal auprès du Territoire Energie (TE) 38 – annule et remplace la délibération n°2026-24

Suite à un souhait de changement des Conseillers municipaux qui siègent au sein du Territoire Energie (TE) 38, il est nécessaire de reprendre une délibération afin de désigner les nouveaux représentants.

FINANCES LOCALES :

DECISIONS BUDGETAIRES

3) Budget communal – admissions en non-valeur

Le trésorier de Fontaine a constaté des créances émises sur le budget eau et assainissement 2022, non encore réglées à ce jour, et pour lesquelles le contribuable n'habite plus à l'adresse indiquée et la demande de renseignements à son égard est négative. Aussi, il demande à la commune de bien vouloir admettre ces sommes en non-valeur.

4) CCMV / Attribution d'un fonds de concours pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle dans le cadre du réaménagement du centre-bourg

Afin que la communauté de communes du Massif du Vercors (CCMV) puisse verser à la commune de Saint-Nizier du Moucherotte un fonds de concours, d'un montant de 9.187,97 €, pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle dans le cadre du réaménagement du centre-bourg, il est nécessaire de prendre une délibération autorisant Madame le Maire à faire cette demande.

LOCATION SALLES MUNICIPALES

5) Mise à jour des tarifs de location de la salle des fêtes – annule et remplace la délibération n°2022-69

La municipalité souhaite proposer un service de ménage de la salle des fêtes lors des locations, il est nécessaire de compléter la délibération relative aux tarifs de location de cette salle afin de facturer cette prestation aux locataires.

Questions diverses